



Validité de mon contrôle technique

Par **tarabiscotte**, le **15/07/2021** à **17:34**

bonjour,

Devant partir en vacances en Aout, je m'interroge sur la validité de mon contrôle technique.

Celui-ci est valable jusqu'au 25 aout 2021. Cependant, j'ai pris rendez-vous pour le 17 juillet pour repasser le CTO par anticipation.

Si mon CTO est OK , j'aurai le droit de rouler jusqu'au 16 juillet 2023.

Mais si mon CTO necessite une contre-visite et que je ne puisse pas avoir de rdv chez mon garagiste pour effectuer la réparation necessaire, est-ce que je pourrai toujours rouler avec mon ancien CTO valable jusqu'au 25 aout 2021 ?

Par **le semaphore**, le **15/07/2021** à **18:14**

Bonjour

La date de derniere visite au controle technique vient à la file de à la precedente dans le SIV (service d'immatriculation des vehicules) renseigné par le controleur , avec éventuellement , le delai de 2 mois pour revenir .

Le vehicule n'ayant plus les caracteristiques de maintien en circulation est immobilisé et mis en fourierre , si trouvé en circulation , excepté pour les points exhaustivements listés ou le

delai de un mois est accordé pour effectuer la mise à niveau .

Vous ne pouvez vous prevaioir de la date administrative du delai de passage de l'ancien CTO pour continuer à rouler si une anomalie etait détectée par le controleur . CERTIFICAT apposé avec lettre S .

C'est pareil que si le VL avait des pneus lisses , vous ne pourriez exciper la date de CTO à venir , pour éviter l'immobilisation aupres des FDO .

La date limite de maintien en circulation si defaut constaté non affectant la securité est bien de 2 mois apres la date du dernier controle .

Par **BrunoDeprais**, le **15/07/2021** à **18:25**

Bonjour,

Je ne comprends pas trop l'intérêt de la question étant donné que vous avez un délai de deux mois pour passer une contre visite.

Par **tarabiscotte**, le **15/07/2021** à **18:32**

bonjour,

Sachant qu'il ne pourra s'agir éventuellement que d'une anomalie non detectable par les forces de l'ordre (amortisseurs fatigués), je n'ai donc aucun intérêt à passer le CTO par anticipation.

Plus avantageux d'attendre de le passer un peu avant le 25/08 dès mon retour de vacances.

Par **BrunoDeprais**, le **15/07/2021** à **18:36**

Ben voilà, vous avez trouvé votre réponse.

Faites gaffe quand même que votre amortisseur ne vous abandonne pas sur la route des vacances.

Par **tarabiscotte**, le **17/07/2021** à **18:39**

bonsoir,

Ayant passé mon CTO par anticipation ce jour, je dois repasser une contre-visite.

motif

orientation anti-brouillards mal réglée.

est-ce normal que cette anomalie nécessite une contre-visite ?

Par **chaber**, le **17/07/2021** à **18:47**

bonjour

J'ai eu exactement le même motif pour mon contrôle technique de mi-juin. Mon garagiste m'a confirmé qu'il ne pouvait rien faire; d'autant qu'il avait effectué la révision annuelle